



## La chefferie traditionnelle à la rencontre de l'islam à Poa (province du Boulkiemdé/Burkina Faso)

*Traditional chieftainship meeting islam in Poa (Boulkiemde province/Burkina Faso)*

**Mahamoudou Oubda**

Université Norbert Zongo (Burkina Faso)

Email: [oubdamahamoud@yahoo.fr](mailto:oubdamahamoud@yahoo.fr)

**Mouhamadi Zoubga**

Université Norbert Zongo (Burkina Faso)

Email : [zoubmadi1@gmail.com](mailto:zoubmadi1@gmail.com)

ORCID : <https://orcid.org/0009.0004.0073.030X>

**Résumé:** La religion traditionnelle fut le principal culte pratiqué par la population de Poa jusqu'à la pénétration de l'islam dans les années 1900. Après la mort de Naba Baongo en 1968, cette nouvelle religion va connaître un réel essor dans la cour royale. La conversion de Naba Silga, dix-huitième roi du canton, à l'islam en 1968 installe cette religion dans la haute hiérarchie de la cour royale. L'objectif de cette réflexion est d'appréhender, dans une perspective historique, le processus d'installation de cette religion et son impact dans la cour royale. Des sources documentaires et des témoignages oraux permettent d'analyser, à travers cet article l'islamisation de Poa ainsi que les mutations socioculturelles engendrées par l'adhésion des dignitaires de la chefferie à la religion musulmane. L'adhésion de Naba Silga à la religion musulmane va entraîner des bouleversements socioculturels importants dans la chefferie du fait du rejet des coutumes par le nouveau souverain. Il entreprend la destruction des autels de la cour royale, remet en cause les rites incompatibles avec l'islam et adopte des réformes favorables à l'ancrage de l'islam à Poa. Ces mutations s'opèrent suite à son retour de La Mecque en 1968. Ses successeurs, Naba Saaga et Naba Kaongo, restent fidèles à l'islam et à la logique de remise en cause des us et coutumes du canton. Ces faits qui se déroulent dans un contexte de résurgence du culte traditionnel lors de l'intronisation de Naba Kaongo, actuel souverain de Poa, constituent une évolution notable dans l'histoire du fait musulman au Burkina Faso.

**Mots-clé:** Islam, chefferie, coutumes, mutation, Poa.

**Abstract:** Traditional religion was the main religion practiced by the population of Poa until the penetration of Islam in the 1900s. After the death of Naba Baongo in 1968, this new religion will experience a real boom in the royal court. The conversion of Naba Silga, eighteenth king of the canton, to Islam in 1968 established this religion in the high hierarchy of the royal court. The aim of this reflection is to understand, from a historical perspective, the process of installation of this religion and its impact on the royal court. Documentary sources and oral testimonies allow us to analyze, through this article, the islamization of Poa as well as the sociocultural changes caused by the adhesion of the dignitaries of the chiefdom to the Muslim religion. Naba Silga's adhesion to the Muslim religion will lead to significant sociocultural upheavals in the chiefdom due to the rejection of customs by the new sovereign. He undertook the destruction of the altars of the royal court, challenged the rites incompatible with Islam and adopted reforms favorable to the anchoring of Islam in Poa. These changes took place following his return from Mecca in 1968. His successors, Naba Saaga and Naba Kaongo, remained faithful to Islam and to the logic of challenging the customs and traditions of the canton. These events, which took place in a context of resurgence of traditional worship during the enthronement of Naba Kaongo, current sovereign of Poa, constitute a notable development in the history of the Muslim fact in Burkina Faso.

**Keywords:** Islam, chiefdom, customs, mutation, Poa.

### Introduction

La religion traditionnelle constituait la croyance des habitants de Poa durant l'époque précoloniale. Le culte était rendu à des autels qui représentent les ancêtres garants de la sécurité, de la prospérité de la chefferie et intercesseurs incontournables des adeptes de la

religion auprès de Dieu. Dans cette société traditionnelle, chaque famille disposait d'un ou de plusieurs autels sur lesquels elle offrait régulièrement des sacrifices à ses ancêtres. La vie religieuse de ces populations était également marquée par des pratiques initiatiques. Toutes ces pratiques seront influencées par l'avènement de l'islam dans la chefferie.

L'islamisation de la commune de Poa, une chefferie jadis réputée pour son attachement au culte traditionnel intervenait dans les années 1900 sous le règne de Naba Sonré, seizième chef de la lignée de la chefferie de Poa (Zoubga, 2020, p. 40). Naba Baongo et ses successeurs Naba Silga, Naba Saaga et Naba Kaongo, s'illustrèrent par leur attachement à la religion musulmane. Cela va avoir des répercussions notables dans l'exercice du culte traditionnel et les rapports de la chefferie traditionnelle et cette nouvelle foi.

Ce constat suscite en nous les interrogations suivantes : À quand remonte la pénétration de l'islam à Poa ? Quels sont les facteurs d'enracinement de l'islam au sein de la chefferie de Poa ? Quelles sont les mutations socioculturelles opérées au sein de la chefferie de Poa du fait de l'ancrage de l'islam ? Des recherches sur l'islamisation de la région restent insuffisantes et partielles. C'est pourquoi dans une perspective historique, des informations documentaires et des enquêtes orales réalisées dans le cadre académique permettent d'appréhender cette dynamique du fait musulman au Burkina Faso.

La présente recherche se propose de présenter le processus d'implantation de l'islam dans la cour royale à Poa, de montrer son ancrage dans cette chefferie traditionnelle et de relever les mutations socioculturelles entraînées.

## 1. Les origines de l'islam dans la chefferie traditionnelle de Poa

Deux facteurs ont concouru à l'implantation de l'islam à Poa. L'installation de Moor-Youré et d'El Hadj Boureima Nana tous deux des marabouts appartenant respectivement aux familles *yarsé* et *mossi* et la nomination de Naba Baongo par l'administration coloniale à la tête du canton<sup>26</sup> (Zoubga, 2020, p. 83).

### 1.1. L'arrivée de Moor-youré à Poa et son installation à Pousguin

Selon la tradition orale, la pénétration de l'islam à Poa remonte dans les années 1900 sous le règne de Naba Sonré, quinzième chef de canton de Poa. Ouili, (2019) affirme: «Razoug-Wend Ouili, notre grand-père est considéré comme le premier marabout à s'installer à Poa sous le règne de Naba Sonré ». Le chef l'avait surnommé *Monré* qui signifie musulman ou marabout en langue Mooré. Il lui avait trouvé une demeure loin des pratiques traditionnelles à Pousguin. Depuis lors, il devient l'hôte de tous les marabouts de passage chez le chef à Poa. Ainsi, il reçut Monr-youré, un marchand ambulancier qui établit la base de la Communauté musulmane de Poa. Ses activités commerciales le conduisaient régulièrement dans les marchés environnants comme Ramongo. Sa principale marchandise se composait d'amulettes Ouili, (2019). C'est sans doute cette activité qui l'aurait conduit jusqu'à Poa.

Dès son arrivée à Poa, Monr-youré s'intègre au sein de la famille Ouili de sorte qu'elle le considérait comme un des siens. Il vit sa foi islamique au milieu d'une famille enracinée dans les pratiques animistes où il érigea sa mosquée entourée de pierres en 1920 (Bonkougou, 2012, p. 42). Cet édifice est de nos jours dans un état délabré.

De par son comportement, Monr-Youré parvenait à convertir quelques membres de sa famille hôte. Il s'agit selon Ouili, (2019) de: Koudougou Ouili, Razoug-Wend Ouili, Sonmib-zomda Ouili et Zi-Wend-Pouloumdé Ouili. Ces néophytes devinrent ainsi les premiers musulmans de Poa. Malgré les difficultés rencontrées et les humiliations de la part des adeptes

---

<sup>26</sup> Les Yarsé (singulier Yarga) sont des commerçants itinérants islamisés originaires du Manden. Ce sont les principaux artisans de l'islamisation du Centre du Burkina Faso.

de la religion traditionnelle, ils parvinrent à concilier islam et pratiques traditionnelles. Voici ce que relatait Kouanda à propos : « la persécution morale » des animistes envers ceux qui se convertissaient à l'islam. Ainsi, est mise en avant la grandeur spirituelle des premiers adeptes, répondant à leur opposant religieux par la prière et la dévotion » (Kouanda, 1995, pp. 233-248). À la suite de Kouanda, Bonkougou ajoutait que les premiers adeptes de la nouvelle religion de Poa étaient non seulement confrontés à l'incompréhension de la population majoritairement animiste, mais aussi à de multiples problèmes qui entravaient la pratique de leur religion. Par exemple, après l'inhumation d'un des leurs selon les rites de l'islam, sa famille voulait exhumer le corps afin de procéder à sa réinhumation selon les rites traditionnels (Bonkougou, 2012, p. 41).

## **1.2. El Hadj Boureima Nana, hôte et marabout de Naba Baongo**

À la fin de ses études coraniques vers 1930, El Hadj Boureima Nana retourna s'installer auprès des siens à Noessin, un village de la commune de Poa. Son objectif était de transmettre la connaissance religieuse acquise suite à ses nombreuses quêtes de savoirs à Ramongo, puis au Mali. Il crée alors son foyer coranique. Cependant se posait un problème de cohabitation entre lui et ses oncles. En effet, dans la cour se trouvait un foyer de dolo où, presque tous les jours, cette bière locale pourtant prohibée par la religion musulmane, coulait à flots et aspergeait souvent les *walsés*, planchettes qui servent d'ardoise dans les foyers coraniques. Pour Zoubga, (2019), sa réaction de protestation mécontentait un de ses oncles. Ce dernier lui dit de disparaître avec sa religion de la cour s'il n'était pas content. Ainsi, afin d'éviter tout affrontement, il est contraint à l'émigration où il arrivait à Poa vers 1932 et rencontre Naba Baongo.

## **1.3. Naba Baongo, catalyseur de l'expansion musulmane à Poa (1905 -1968)**

De son vrai nom Ouélébré Zoubga, Naba Baongo naquit à Poa en 1905. Fils de Yamba Zoubga dit Naba Sonré et de Ratéba Kabore, il était incorporé au bataillon des tirailleurs sénégalais N°3 le 7 décembre 1921. Après avoir passé quatre (4) ans dans l'armée française, Ouélébré Zoubga est libéré du service actif le 20 janvier 1925, il rentra en Haute-Volta dans la même année. En février 1925, il devint interprète au service de l'entreprise coloniale à Koudougou. Son métier d'interprète dura sept (7) ans, puis intervint sa nomination comme chef de Poa en 1932. (Anb, 27V47, (sd))

Pour Zoubga, (2020), dès son retour au pays, Ouélébré Zoubga constata que son père, Naba Sonré<sup>27</sup> fut évincé du trône au profit de Naba Tigré en 1923 pour insuffisance de loyauté à l'égard de l'administration coloniale. Cette situation le mécontente et il décida d'approcher l'administration coloniale pour en savoir davantage. Premier fils du chef déchu et tirailleur sénégalais de surcroit, les autorités coloniales trouvèrent en lui l'homme du moment qui pouvait mieux les représenter à Poa. Selon Ouili, (2020), l'intérimaire du chef déchu rendit le pouvoir à son ayant droit le 15 décembre 1932 avec la complicité du pouvoir colonial. L'accès au trône se serait effectué sans résistance ni une quelconque opposition, contrairement à ce que nous voyons dans la gouvernance politique actuelle de bon nombre de pays. Naba Baongo venait ainsi de rétablir l'autorité de son père. Certains chefs ont œuvré à la progression de l'islam dans leur ressort territorial (Kouanda, 1995, pp. 233-248). Cependant, ils n'étaient pas tous musulmans. Ce fut le cas de Naba Baongo, chef de canton de Poa, nommé en 1932.

---

<sup>27</sup> En effet, Naba Sonré serait victime d'un complot ourdi par Witbraogo, interprète auprès du pouvoir colonial à Koudougou et fils de Larlé Naba Ambga. En effet, il eut un malentendu qui l'aurait opposé à Naba Sonré. Depuis cet instant, Witbraogo ne transmettait plus fidèlement et dans les délais requis, les ordres du commandant de cercle au chef de Poa de sorte que ce dernier ne parvient pas à exécuter convenablement les missions à lui assignées. Ce laxisme, considéré par l'administration coloniale comme un signe d'insubordination, lui aurait valu sa destitution en 1932.

Cette période marqua un tournant important dans l'histoire de la chefferie de Poa. En effet, elle est une période transitoire entre la fin du règne de Naba Tigré et l'arrivée au trône de Naba Baongo. Après lui ses successeurs, Naba Silga et Naba Saaga se convertissaient à l'islam (Zoubga, 2020, p. 45). Comment le nouveau chef a-t-il géré le pouvoir alors que son père est toujours en vie ?

## **2. Les mutations dans la gestion du pouvoir et le choix de l'imam**

Naba Baongo partageait le pouvoir avec son père. Cependant, il refuse de se convertir à l'islam tout en contribuant avec El Hadj Boureima Nana à sa diffusion.

### **2.1. Du bicéphalisme pondéré à la chefferie de Poa**

La succession au trône dans le kombéré de Poa se fait selon la tradition du père au fils. Lorsqu'un chef décède, automatiquement après les rites funéraires, le pouvoir revient de droit à son fils aîné suite aux rites de l'intronisation. Le cas de Naba Baongo est contraire aux principes établis selon le culte traditionnel à Poa car son intronisation n'interviendra qu'après le décès de son père. C'était un cas isolé car il est venu sauver l'honneur de son père, évincé du trône.

Durant son règne, il s'évertuait à un partage du pouvoir avec son géniteur Naba Sonré. Naba Sonré avait pour mission l'expédition des affaires coutumières tandis que la gestion du pouvoir politique revenait de droit à son fils Naba Baongo. Ce dernier n'a pleinement joui de ses fonctions de premier responsable du canton de Poa qu'après la mort de son père en 1943 (Moundemba, 2018, p. 59). Il va contribuer énormément au rayonnement de l'islam à Poa.

### **2.2. L'élection du grand imam de Poa**

Le choix de El Hadj Boureima Nana pour officier les prières fut l'un des facteurs déclencheur de l'ancrage de l'islam à Poa. L'imam est une personne pieuse dont le choix et la destitution sont explicitement définis par les textes du Coran et la Sunna du prophète Muhammad. L'article 57 du statut de la Communauté musulmane du Burkina Faso (CMBF) définit clairement les critères d'éligibilité des imams:

L'imam est une autorité spirituelle au niveau de toute communauté musulmane. Il est désigné directement par les membres de la CM (cellule de mosquée) à laquelle il est intégré. Le prestige de l'imam tient à sa science religieuse surtout de ses hautes qualités morales et sociales sans discrimination aucune (...). La fonction d'imam n'est pas héréditaire. Sa nomination n'est pas à vie. Elle [la CM] ne peut le relever de ses fonctions que conformément aux lois islamiques (CMBF, 1997, pp. 18-19).

Cette réglementation définit sans ambiguïtés les conditions à remplir pour briguer le poste d'imam et les possibilités éventuelles de destitution en cas de manquement à la législation en vigueur. Pour le choix du premier imam de Poa, deux candidats s'étaient présentés. Il y avait, selon Ouili, (2019), El Hadj Mamadou Zoubga, membre de la grande famille du chef, un homme autoritaire de par son comportement et El Hadj Boureima Nana, un homme courtois, et ouvert. Bouda (2019), serviteur de l'actuel chef de Poa, affirme à juste titre que : « lorsqu'on lui tend une calebassée de dolo, il ne boit pas, mais la faisait circuler sans problème ». Ces invitations intentionnées avaient un but provocateur, mais en bon prosélyte, il s'abstenait de tout propos malveillant dans le souci de parvenir à son projet d'enrôlement de la majorité de la population à l'islam.

L'impartialité, un des principes démocratiques, a prévalu dans le choix de l'imam. Un collège électoral présidé par Naba Baongo, demanda aux deux candidats de se tenir debout. Par la suite, il invita la population venue nombreuse pour la circonstance à s'aligner derrière le

candidat de son choix. D'abord, le chef voulait par cet acte montrer sa neutralité. Ensuite, il voulait tout de même éviter, tout affrontement avec son frère, El Hadj Mamadou Zoubga, et de compromettre le climat déjà délétère entre eux. À la fin de l'opération, El Hadj Boureima Nana remporta les élections face à son concurrent. Son électorat se composait de ses élèves, des parents d'élèves, de ses parents et amis, venus nombreux le soutenir. Par contre, tous ceux qui avaient voté le candidat malheureux au poste de l'imamat étaient uniquement les membres de sa famille. El Hadj Boureima Nana devenait ainsi le grand imam de Poa de 1958 à 1994. De l'avis de Kaboré, (2019), son choix était consécutif à la construction de la grande mosquée en 1958. Depuis sa mort en 1994, la fonction de grand imam reste confiée aux membres de sa famille. C'est ainsi que son fils aîné, El Hadj Tasseré Nana lui succède jusqu'en 2011. Aujourd'hui, c'est à El Hadj Yahaya Nana qui jouit du statut de grand imam et préside les prières de vendredi à la grande mosquée de la ville. Dans leur approche de la désignation de l'imam, les *kharidjites* mettent en avant le principe d'égalité parmi tous les potentiels candidats<sup>28</sup>. Ils considèrent que le poste d'imam est un poste électif et non héréditaire, accessible à tout musulman pieux sans discrimination de race ni de statut social, qui jouit d'une bonne moralité et ayant des convictions islamiques irréprochables (El Fasi & Hrbek, 1990, p. 89).

Le mode de succession des imams à Poa n'est pas conforme aux dispositions de l'article ci-dessus cité. Même si les membres de cette communauté semblaient faire prévaloir le principe de la *choura*/consultation dans la succession des imams, il n'est pas exclu que des érudits issus d'autres familles souhaitent exercer la fonction de grand imam. Il serait donc souhaitable, pour une question d'équité, de veiller au respect des textes qui régissent le fonctionnement de la Communauté musulmane du Burkina Faso. L'élection de El Hadj Boureima Nana au poste de grand imam fut un facteur déterminant dans la diffusion de l'islam à Poa et particulièrement au sein de la chefferie.

### 3. Les mutations socioculturelles opérées au sein de la chefferie de Poa

En 1968, Naba Silga se convertit à l'islam et accomplit le pèlerinage aux lieux saints l'islam. Dès son retour, il récusait les pratiques traditionnelles.

#### 3.1. La conversion de Naba Silga à l'islam

El Hadj Ousmane Nana avait invité Naba Baongo à embrasser l'islam. Malgré les propositions de conversion faites à Naba Baongo par El Hadj Ousmane Nana, le chef est resté intransigeant sur sa position. Pour lui, aucune possibilité de rompre avec les mânes de ses ancêtres n'était envisageable. À sa mort en 1968, El Hadj Boureima Nana ne rompt pas ses relations avec la famille royale. Il se rapprochait davantage du nouveau chef et consolidait les liens d'amitié. Le chef avait sans doute accepté ce rapprochement pour plusieurs raisons. Il aura à ses côtés un marabout qui lui offrirait des pouvoirs mystiques (Segda, 2005, p. 19). Celui-ci répondra également aux multiples sollicitations du chef comme le souligne Hien : « Cette religion fait office de religion d'État et il est intéressant à cet égard de noter que dans les résidences des chefs, les lettrés musulmans se voyaient solliciter pour s'occuper de la toilette des morts, de la célébration des cérémonies (mariages, baptêmes et funérailles), de diriger les prières pendant les mois de Ramadan et de dispenser à quelques enfants un enseignement coranique » (Hien, 2009, p. 394). Dans ce sens, le marabout une fois dans la cour royale est astreint à plusieurs fonctions sociale, religieuse et éducative.

Les rapports entre les deux personnes aboutissaient à la conversion de Naba Silga. Il prend le prénom Ibrahim de son ami comme un signe de fidélité à son engagement.

---

<sup>28</sup> Les *kharidjites* sont les partisans du *kharidjisme*, une branche de l'islam apparue lors de l'arbitrage entre Ali et Mu'awiya à l'issue de la bataille de Siffin qui les avait opposés en 657.

L'acceptation de l'islam par ce chef traditionnel pouvait symboliser une volonté d'ouverture aux nouvelles croyances et de recherche d'harmonie entre les différentes pratiques religieuses de la communauté. Cette opinion, Oubda la partage lorsqu'il affirme : « Cet esprit d'ouverture des souverains Moose a permis l'implantation de foyers de prosélytisme musulman un peu partout dans le royaume » (Oubda, 2016, pp. 473-498). Naba Silga s'engageait tout comme son mentor, dans le courant communautariste<sup>29</sup>, le plus représentatif à Poa et s'évertuait auprès de lui pour l'apprentissage des ablutions, étape sine qua non pour la prière. Il acquiert ainsi des savoirs non seulement pour l'exécution de ses obligations quotidiennes, mais aussi pour sa vie de musulman. Il effectue également le cinquième pilier de l'islam.

### **3.2. Le pèlerinage à La Mecque de Naba Silga et la construction de la mosquée de *Na-yiri* / cour royale**

Le *Hadj* est le cinquième pilier de l'islam. Le pèlerinage vers les lieux saints de l'islam incombe à tout musulman disposant des moyens de l'effectuer ne serait-ce qu'une fois dans sa vie. Naba Silga accomplit son *hadj* en 1980 non parce qu'il en avait les moyens, mais grâce au soutien financier de l'opérateur économique, El Hadj Salifou Nikiema. De retour de la Mecque, Naba Silga exhorte la population, notamment les membres de sa famille, à suivre ses pas. Cet appel du chef a eu un écho favorable, car depuis sa conversion beaucoup de personnes se sont converties et pratiquent l'islam. El Hadj Salifou Nikiema décide réellement d'accompagner le chef. À cet effet, en 1980, il construit la mosquée de *Na-yiri*. Cet édifice renforce les liens communautaires. Il constitue également un lieu de recueillement et de pratiques spirituelles collectives. La rénovation de cette mosquée en 2019 par Daouda Bagué, troisième bourgmestre de Poa était plus qu'impérieuse au regard de son aspect piteux Bouda, (2019). La mosquée de *Na-yiri* a été reconstruite en matériaux définitifs. Après son pèlerinage à la Mecque, Naba Silga entreprend la destruction des autels de la cour royale. Les plus célèbres autels installés dans la cour royale sont : le Kikirga/jumeau, le Kuilga/ rivière, le Kudugu; le Piiga/pierre, le Tanga/ colline, le Weogo/ forêt) et le Yab- Wendé/dieu des ancêtres Zoubga, (2019). Chacun joue un rôle précis dans la société et est vénéré selon des circonstances précises.

### **3.3. La remise en cause des autels royaux par Naba Silga**

La tentative de démolition des autels présents dans la cour royale est consécutive non seulement à sa conversion, mais surtout à son pèlerinage à la Mecque. Cela a valu l'intervention du Moogho Naba pour le ramener à la raison afin de ne pas s'attirer le courroux de ses aïeux Zoubga, (2019). Pour nous, cette décision du chef pourrait être influencée par de nombreux facteurs. Il y a, d'une part, son voyage au lieu saint de l'islam et d'autre part, son ami, El Hadj Boureima Nana, qui lui aurait montré l'incompatibilité de ces autels avec son nouveau statut de chef musulman. Sawadogo est du même avis quand il dit : « Quand les hommes et les femmes déclarent leur appartenance à cette religion, ils bannissent du même coup l'animisme de leur vie » (Sawadogo, 2011, p. 33). Ces propos sont à relativiser car plusieurs facteurs influençables comme le milieu ou la famille peuvent contraindre les nouveaux adeptes religieux à renouer avec leur ancienne dévotion. L'attitude de Naba Silga vis-à-vis des idoles signifierait sa haine à leur égard. Il existe trois (3) manières selon la tradition du prophète Mohammad de haïr une chose. Lorsque le croyant n'aime pas une chose, il peut aussi la repousser par la violence, ensuite, il peut marquer son dédain à travers un message interpellateur ou la désapprobation en son for intérieur (Djaber Al-Djazairi, (s.d), p. 49-50). Le comportement du chef nous rappelle également l'histoire du prophète Abraham qui,

---

<sup>29</sup> En plus, les sunnites sont également présents à Poa depuis le retour de El hadj Ousmane Nana de La Mecque en 1965. Les courants francophones (AEEMB et CERFI tissent aussi leur toile.

face à son peuple mécréant, détruit toutes leurs idoles à l'exception de la plus grande (Abou Al Hassan, (sd), p. 63). Selon l'historiographie musulmane, Abraham est le père du monothéisme et le bâtisseur de la Kaaba. La visite de ce sanctuaire consolide davantage les convictions religieuses des croyants et contraint certains à se surpasser des pratiques non conformes à l'islam.

### **3.4. Le rejet des rites d'initiation et des manifestations socioculturelles**

Le culte ancestral était l'une des pratiques religieuses des populations de Poa. Chaque groupe ethnique avait son propre culte qui consistait, entre autres, au sacrifice des autels des ancêtres. Des pratiques initiatiques accompagnaient également ce culte. C'est l'exemple du *Ponka*, une pratique culturelle propre au groupe des *sikoomse* et exclusivement réservée aux membres de cette famille. L'initiation au *Ponka* a lieu dans le bois sacré et dure trois (3) ans. Durant cette période, les initiés reçoivent des enseignements qui les préparent à surmonter les épreuves de la vie. Les chefs de Poa étaient initiés au *Ponka*. Cette particularité réservée aux chefs était un accord secret entre eux et les responsables de ce groupe notamment le *tengsoba* (Nikiema, 2021, p. 62). À la mort d'un chef, le fils aîné devait subir cette épreuve du *Ponka* durant trois (3) ans. Ce temps correspond à la durée du processus d'intronisation et c'est le *tengsoba* qui s'en chargeait spécialement. Tout comme ses prédécesseurs, Naba Baongo n'a pas échappé à cette cérémonie traditionnelle. Il est actuellement le dernier chef de la lignée de la chefferie de Poa à participer au *Ponko* (Nikiema, 2021, p. 62). Ses successeurs renoncent aussi aux manifestations socioculturelles traditionnelles.

À propos des manifestations culturelles traditionnelles, Nikiema (2020), le grand sacrificateur du village, raconte que malgré ses pressions, les successeurs de Naba Baongo semblent imperturbables à presque toutes les pratiques ancestrales. C'est l'exemple de Naba Saaga qui est resté inflexible malgré les interpellations du grand sacrificateur chaque année sur l'importance des tense. Le refus du roi n'empêche aucunement les sacrifices aux mânes des ancêtres. Ce rituel est organisé par le *tengsoba* avec l'approbation du chef et consiste à faire des sacrifices propiatoires sur les autels du village. Les *tense* font place à la fête du *wend-bila*, une cérémonie instituée en 1668 sous le règne de Naba Wilgo, quatrième Naba de Poa. Sa célébration a été interdite suite à la conversion de Naba silga à l'islam depuis 1968 (Nikiema, 2021, p. 54-55). Cette décision de Naba Silga corrobore bien les propos de Sawadogo selon lesquels lorsque des gens se convertissent à l'islam, ils rejettent de facto toutes les pratiques traditionnelles (Sawadogo, 2011, p. 33).

Naba Silga et Naba Saaga étaient convaincus d'une chose, Dieu est le protecteur suprême et rien de mal ne pouvait les atteindre sans sa volonté. À ce propos, le Prophète disait dans cette même veine que si tout le monde se réunissait pour faire le bien ou le mal à quiconque, il n'y parviendrait pas sans la volonté de Dieu (Nawawi, 1992, p. 98). À son tour, Naba Saaga, de l'avis de Nikiema, ne s'est jamais prononcé pour l'organisation de la cérémonie des *tense*. Après ces mutations socioculturelles, il entreprend des réformes qui contribuent au rayonnement de l'islam à Poa.

## **4. Les réformes de Naba Silga favorables au rayonnement de l'islam à Poa**

Durant son règne, Naba Silga engage des réformes interdisant certaines pratiques incompatibles avec la foi islamique. L'excision et le mariage forcé étaient des pratiques traditionnelles récurrentes à Poa. Sa conversion à l'islam et sa volonté de mettre fin à ces pratiques déshumanisantes ont eu un impact favorable sur l'expansion musulmane dans cette localité.

#### 4.1. L'interdiction de l'excision

L'excision encore appelée les mutilations génitales féminines est une pratique antéislamique qu'aucun texte du Coran ou de la *sunnah* ne justifie clairement. Elle est introduite au Moogho par Naba Koom, fils de Naba Zombré. (Audouin & Raymond, 1975, p. 19). La pratique de l'excision était réelle avant la période coloniale : « Au Burkina Faso, les musulmans excisent leurs filles depuis l'époque précoloniale » (Segda & Gansoré, 2023, pp. 315-326). Selon Nana, (2019), elle se déroulait chaque trois (3) ans dans des camps d'initiation dans plusieurs familles et regroupait souvent des centaines d'excisées. Depuis 1996, les autorités politiques ont adopté une loi afin d'éradiquer cette atteinte à l'intégrité physique de la femme et ses corolaires (ADP, N°043, 1996). Selon la littérature disponible, son interdiction date de la période de la révolution : « Avant le régime de Thomas Sankara, il était rare de voir un musulman condamné (*sic*) l'excision, car cette pratique était admise par la majorité de la population. Thomas Sankara a eu le mérite de créer une association féminine nationale dont le but a été la promotion de la femme et la prise en compte de ses préoccupations » (Segda & Gansoré, 2023, pp. 315-326).

Ces réactions des autorités politiques sonnent comme une prise de conscience des préjudices causés par la pratique de l'excision sur la femme. Bien avant cela, des actions étaient entreprises à Poa par Naba Silga pour son interdiction. Naba Silga, un professionnel de santé, connaissait mieux que quiconque les inconvénients de cette pratique. C'est ainsi que dès son accession au trône en 1968, il prit la ferme résolution de l'éradiquer sur toute l'étendue de son territoire. Cette thèse a été confirmée par Nikiema selon laquelle l'abandon de l'excision à Poa daterait de la période révolutionnaire (Nikiema, 2021, p. 64). Cela se justifie, car Naba Silga a régné jusqu'en 2002. Selon Bouda, (2019). Naba Silga avait menacé de faire arrêter les chefs de villages qui ne mettraient pas en application cette décision dans leurs ressorts territoriaux respectifs. Sa décision émanerait aussi de l'avis de son ami, El Hadj Boureima Nana, premier grand imam de Poa, plus averti des questions islamiques telles que l'excision.

Les victimes de cette pratique sont souvent exposées à des infections comme le tétanos et les maladies sexuellement transmissibles (MST) pouvant conduire à la mort. L'excision entraîne aussi des complications lors des accouchements et des douleurs atroces pendant l'acte sexuel pouvant durer des mois, voire des années en cas d'infection. Qu'en est-il de la réforme sur le mariage ?

#### 4.2. La réforme du code traditionnel du mariage

Il est de coutume chez les *nakomse* de Poa que toute personne qui marie leur fille doit, en retour, donner lui aussi la première fille de cette dernière au chef. Le chef la remarie à ses bienfaiteurs sans son consentement. Or, l'islam n'autorise pas ce type de mariage. Ce principe islamique est repris par l'article 240 du code des personnes et de la famille du Burkina Faso. Cette disposition reconnaît que tout mariage scellé sans l'avis des conjoints est considéré comme un mariage forcé (ZATU an VII 13 du 16 novembre 1989). Pour Bouda, (2019) Naba Silga met fin à ce type de mariage appelé *nab-pog-suiré* en 1969. Ce qui l'aurait motivé à la réforme sur le mariage pourrait être son caractère unilatéral qui ne présage pas un amour réel entre les conjoints et la privation de leur liberté. À cet effet, Kiendrebeogo déclare : « Ainsi, le mariage forcé dénie la personnalité à la femme et l'exproprie de son corps. C'est même une atteinte aux droits de l'homme puisqu'il viole le principe de liberté et d'autonomie des individus » (Kiendrebeogo, 2009, p. 17).

Ce prototype de mariage, avec pour parrain le chef, est plus enclin à résister aux soubresauts et autres troubles pouvant conduire au divorce. Car, la caution morale du chef oblige les époux à cultiver la tolérance et le pardon, socles d'une vie harmonieuse et du vivre ensemble. En outre, les parents du conjoint sont fiers, car leur belle fille est issue d'une famille noble. Désormais, sur les questions conjugales, le chef n'a plus entièrement le pouvoir



décisionnel. Il marque seulement son accord toutefois si les géniteurs de la future mariée et du marié de même que les conjoints sont favorables à cette union. Ainsi, ce mariage est célébré dans la cour royale en présence du chef. Nous avons assisté à plusieurs cérémonies de mariages musulmans. Toujours est-il que l'absence de la femme est notoire lors de cette cérémonie nuptiale et pourrait avoir un avis contraire. Segda & Gansoré font remarquer que : « dans la célébration du mariage islamique au Burkina Faso, les femmes sont toujours absentes, les imams célèbrent des unions sans douter que la fille pourrait ne pas avoir donné son accord » (Segda & Gansoré, 2023, pp. 315-326). Bien que la présence de la femme ne soit pas indispensable, il faut relever que les critères de choix et le témoignage de l'entourage de la mariée sont des facteurs déterminants sur lesquels les imams se penchent pour officier le mariage. En la matière, Djaber Al Djazaïri rapportant les propos du prophète Mohammad dit : « le mariage n'est pas conclu sans la présence du tuteur de la femme et de deux témoins de conduite irréprochable » (Djaber Al Djazaïri, (sd, p. 334).

## 5. Observations critiques

De l'analyse des sources, l'islam au sein de la chefferie de Poa cohabite avec le culte traditionnel. L'adhésion des Naba à cette nouvelle croyance a entraîné une islamisation de la population, une remise en cause des rites ancestraux ainsi que des changements importants de pans entiers de la culture. De nombreux autels, sanctuaires, des rites culturels et initiatiques emblématiques de la chefferie, s'ils n'ont pas disparu, ont subi l'influence de l'islam qui apparaît comme une "religion d'État".

Des pratiques sociales comme les fiançailles, le mariage, les funérailles prennent désormais des colorations islamiques au détriment des habitudes coutumières. Toutefois, on note que beaucoup des adeptes de l'islam à Poa sont aussi respectueux des us et coutumes du terroir, donnant ainsi lieu pour eux à une "double appartenance religieuse". C'est ce que Delafosse relève quand il écrit que les Noirs musulmans et les Noirs chrétiens demeurent fidèles à bon nombre de leurs croyances ancestrales et à beaucoup des rites de leur ancien paganisme (Delafosse, 2022, p. 129). Dans le même champ de compréhension, ces conversions sont motivées par des intérêts personnels et n'ont pas de fondements solides, car leurs pratiques religieuses avaient un caractère syncrétique.

La place qu'occupe l'islam dans la chefferie s'explique par le processus général d'islamisation au Burkina Faso et en particulier du Boulkiemdé marqué par le prosélytisme des marabouts, la tolérance des adhérents de la religion traditionnelle et l'adhésion de l'élite politique et économique traditionnelle à cette religion. L'islam connaît un réel ancrage dans cette zone grâce aux marchands islamisés Yarsé, Haoussa et au Nakomsés.

La prééminence des adeptes de l'islam dans la gestion du pouvoir traditionnel est aujourd'hui largement contestée par les adeptes de la religion traditionnelle. En témoigne la candidature remarquable d'un adepte de cette religion dans la reconquête du trône lors de l'intronisation de Naba Kaongo, actuel chef de Poa.

## Conclusion

Introduit dans les années 1900, l'ancrage de l'islam à Poa commence véritablement en 1932 grâce à la rencontre de El hadj Boureima Nana et de Naba Baongo. Cette religion va connaître un réel essor durant la période post-coloniale. En effet, après la mort de Naba Baongo en 1968, l'islam pénètre dans la cour royale par le biais de Naba Silga, dix-huitième chef du canton. Cette pénétration de l'islam au sein de la chefferie coutumière de Poa marque un tournant décisif dans ce milieu jadis ancré dans le culte des ancêtres.

Le voyage de Naba Silga aux lieux saints de l'islam où il accomplit le hadj va également renforcer sa foi et son rejet des pratiques traditionnelles. Il entreprend la destruction des autels de la chefferie, remet en cause les pratiques initiatiques et certains événements

socioculturels incompatibles avec l'islam. À cela s'ajoutent les reformes telles l'interdiction de l'excision et du mariage forcé/*nab-pog-suiré*.

Tous ces facteurs concourent à l'enracinement de l'islam à Poa de façon générale et dans la hiérarchie de la chefferie traditionnelle en particulier malgré la récente résurgence du culte traditionnel dont les adeptes dénoncent la confiscation de leurs prérogatives par des adeptes de la religion musulmane. La résurgence de la religion traditionnelle ouvre des pistes de recherche sur l'avenir de l'islam dans cette chefferie.

## Sources et bibliographie

### Sources écrites

ADP loi N°043/96/, *portant code pénal (articles 380, 381 et 382) lutte contre les Mutilations génitales féminines (MGF)*.

ANB, Cercle de Koudougou : *Fiche bibliographique des chefs coutumiers 1932-1955*, 27V47.

ANB, Zatu an VII 13 du 16 novembre 1989 *portant institution et application d'un code des personnes et de la famille au Burkina Faso*.

CMBF, (1997), *Statuts (révisés)*, Ziniaré.

### Sources orales

Bouda, B. (2019, décembre 15). Entrevue sur la construction de la mosquée de *Na-yiri*.

Kaboré, B. (2019, décembre 24). Entrevue sur le choix du grand imam de Poa.

Nana, M. (2019, décembre 01). Entrevue sur le déroulement des camps d'initiations à Poa.

Nikiema, R. (2020, mai 28). Entrevue sur la participation des chefs de Poa aux rites traditionnels.

Oouli, S. (2019 décembre 08). Entrevue sur la pénétration de l'islam à Poa.

Oouli, S. (2020, février 21). Entrevue sur l'accession de Naba Baongo au trône à Poa.

Zoubga, I. (2019, décembre 08). Entrevue sur la participation de Naba Silga au hadj.

Zoubga, P. (2020, mai 28). Entrevue sur l'éviction de Naba Soré du trône à Poa

Zoubga, R. (2019, octobre 27). Entrevue sur la migration de El hadj Boureima Nana à Poa.

### Références bibliographiques

Abou Al Hassan, A. Al H. A. (sd). *La vie des Prophètes*. édition Arayhan.

An-Nawawi. (1992). *Les quarante hadiths*. Al Faisal Press.

Audouin, J. & Deniel, R. (1975). *L'islam en Haute-Volta à l'époque coloniale*. INADES.

Bonkougou, M. (2012). *Les écoles arabophones du Boulkiemdé : des origines à nos jours*, mémoire de maîtrise. Histoire. UFR/ST. Université de Ouagadougou.

Delafosse, M. (1922). *Les Noirs de l'Afrique*. Collection Payot et Cie.

Dermé/Namoulniara, D. H. (1992). *La ville de Koudougou et le facteur islamique des origines à nos jours (1990)*. Mémoire de maîtrise Histoire Université de Ouagadougou.

Djaber Al Djazaïri, A. B. (sd). *La voie du musulman*. Nouvelle édition augmentée. El Fiker.

El Fasi, M. & Hrbek, I. (1990). Etapes du développement de l'Islam et de sa diffusion en Afrique. In M. El Fasi & I. Hrbek (Eds.), *Histoire Générale de l'Afrique : l'Afrique du VIIème au XIème siècle. VOL.III*. (pp. 81-116). éd. Unesco.

Hien, P. C. (2009). *Histoire des royaumes et chefferies du Burkina Faso précoloniale*. Imprimerie de l'avenir.

Kiendrebeogo, Y. (2009). *Le processus de l'émancipation de la femme au Burkina Fasso (1991-2002) : stratégies et essai de bilan*, mémoire de maîtrise. Histoire politique et sociale. Université de Ouagadougou.

- Kouanda, A. (1995). La progression de l'islam au Burkina Faso pendant la période coloniale. In G. Massa & Y. G. Madiéga (Eds.), *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regards* (pp. 233-248). Karthala.
- Moundemba, W. D. (2018). *Les Amis de Poa et le jumelage Vandoeuve-Poa (Burkina Faso) de 1968 à nos jours : Génèse. Réalités, spécificités et enjeux*. Thèse de doctorat. École doctorale Fernand Braudel université de Lorraine.
- Nikiema, P. V. (2021). *Approche historique du kombéré de Poa (Boulkiemde/Burkina Faso) : des origines à la conquête coloniale (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle)*. Mémoire de master en Histoire. Université de Ouagadougou.
- Oubda, M. (2016). Aperçu sur l'évolution de l'islam au Burkina Faso. *Wiré. Revue de Langues. Arts, Sciences humaines et sociales*.
- Sawadogo, Y. A. (2011). *La chefferie coutumière à la croisée des chemins*. Édition Harmattan.
- Segda, S. A. (2005). *L'islam dans la ville de Dano : implantation et évolution de 1920 à 2004*. Mémoire de maîtrise. Université de Ouagadougou .
- Segda, S. A. & Gansoré, B. (2023). Le combat des musulmans francophones contre les pratiques culturelles préjudiciables aux droits de la femme au Burkina Faso de 1989 à 2022. *Akofena*.
- Zoubga, M. (2020). *L'Évolution de l'islam à Poa dans la province du Boulkiemdé (1932-2002)*. Mémoire de master en histoire africaine. Université Norbert Zongo.